

24

Des centaines de martyrs assassinés pour installer au pouvoir de Faure Essozimna GNASSINGBE de février à août 2005



Jean DADZIE,
tué le 12 février 2005.



Bruno ALOFA,
tué le 12 février 2005.



Trois des quatre morts de la Lagune
Bè, le 27-février -2005.



Efoé EZE,
tué le 27 février 2005.



Yao SEDONOU,
tué le 27 février 2005.



Koffi Jérôme AZIAMADI,
tué le 16 avril 2005.



Venyo AVITY,
tué le 26 avril 2005.



Marcellin Kocou FANNOU,
tué le 26 avril 2005.



Yacinthe HOUSSOUKPEVI,
tué le 26 avril 2005.



Wëlbeck Foulani DOTSE,
tué le 26 avril 2005.



Amélé Jeanne SENAVON-MESSANVI,
tuée le 26 avril 2005.



Le jeune Franck,
tué le 26 avril 2005 à Aného.



Mawuëna ADOTSI, poignardé et brûlé
vif à Atakpamé, le 26 avril 2005.



Jean-Marie M. Agbéko ADIGO,
froidement abattu le 1^{er} mai 2005.



Sonou Akakpo DOSSOU, Koffi Gabriel
GATON & Kossivi Papavi TOMEKPE.



Un inconnu, tué par balles
tirées à l'abdomen.

42 ans, 23 jours après l'assassinat de Sylvanus OLYMPIO lors du putsch du 13 janvier 1963 au Togo, survient l'annonce du décès du dictateur Gnassingbe EYADÉMA à l'occasion d'un coup d'Etat militaire, exécuté le 5 février 2005, vite suivi de deux autres putschs, constitutionnel et électoral. Le peuple togolais y oppose une farouche résistance que les officiers supérieurs de la dynastie dictatoriale, au service de ses enfants, fait ré-

primer dans un terrible bain de sang qui occasionne des milliers de victimes, innocents martyrs.

C'est le 5 février 2005 que le Premier ministre d'alors, Koffi SAMA, annonce ce qu'il a appelé la « catastrophe nationale » : la mort de Gnassingbé EYADÉMA, au terme de 38 ans de pouvoir dictatorial. Aus-



sitôt s'est ouverte dans le pays une nouvelle période de terreur.

A la faveur d'un triple coup d'Etat, d'abord militaire, le 5 février, puis constitutionnel, le 7 février, suivi par un autre, électoral, les 24 et 26 juin, une succession monarchique au pouvoir est organisée au profit de son fils, Faure Essozimna GNASSINGBE, secondée par son demi-frère Kpatcha, en violation de toutes les dispositions de la Constitution déjà unilatéralement modifiée par le régime RPT fin 2002.

Dès l'annonce de la nouvelle, la population résiste et les premières victimes surviennent, d'abord à la Prison civile de Lomé où les détenus, qui se mutinent, entendent être libérés de l'enfer carcéral du régime dictatorial dont ils considèrent la fin venue.

Puis, c'est la population qui s'insurge pour s'opposer catégoriquement aux coups d'état survenus et exiger le retour à l'ordre constitutionnel à travers une première vague de manifestations réprimées dans un bain de sang.

Contraint de démissionner face à l'ampleur du rejet international et des coups d'Etat et de la répression sanglante, Faure GNASSINGBE et son demi-frère se retirent de l'avant-scène tout en confiant le pouvoir à un homme lige : Abass BONFOH, à qui les putschistes confient l'intérim des institutions transitoires ayant la charge d'organiser des élections destinées à mettre en place un nouveau gouvernement. En dépit de sa forfaiture du 5 février, Faure Essozimna GNASSINGBE est admis à y prendre part comme candidat.

Dans un climat de contestation populaire ininterrompue du régime intérimaire mis en place, l'élection présidentielle, finalement tenue le 24 avril, tourne en véritable mascarade électorale.

Deux jours avant l'élection présidentielle, le ministre de l'Intérieur, François Akila Ezzo BOKO, lors d'une conférence de presse tenue dans la nuit du 21 au 22 avril, a appelé le président par intérim Abass BONFOH à reporter le scrutin en vue qualifié de « suicidaire ». Se désolidarisant de la répression sanglante de l'élection présidentielle se préparant alors ouvertement, les délais impartis étant insuffisants pour qu'elle se déroule dans des conditions satisfaisantes, il dénonce notamment « *le climat politique délétère dans lequel s'est déroulée la campagne électorale émaillée de violences et de la menace d'une guerre civile (...) les discours violents et acerbes de certains leaders politiques relayés par des militants, les arrestations d'hommes politiques, les menaces sur les dirigeants et les responsables des Eglises, les pressions et les menaces qu'il aurait personnellement reçues ainsi que ses proches, la campagne prise en otage par les militants des deux principales formations politiques, affirmant leur ferme volonté d'en découdre avec des moyens illégaux, les menaces exercées par les militants des partis sur les militants des partis adverses, le phénomène de milices armées de fusils de chasse faisant des descentes dans les quartiers ou accompagnant des cortèges et tirant sur les militants adverses, et le regain du discours tribal, régionaliste et xénophobe.* » (Rapport de la Mission d'éta-

blissement des faits chargée de faire la lumière sur les violences et les allégations de violations des droits de l'homme survenues au Togo avant, pendant et après l'élection présidentielle du 24 avril 2005, 29 août 2005, page 16)

Il suggère ensuite que « *des mécanismes soient mis en place notamment une transition d'un à deux ans pour réconcilier le pays, une commission chargée de proposer au gouvernement, un avant-projet de loi fondamentale pour bâtir et consolider la démocratie et une commission chargée de réconcilier le pays avec l'armée.* » (ibidem, page 16)

Puis il préconise enfin « *qu'une amnistie générale soit accordée pour permettre le retour de tous les togolais vivant en exil. A la suite de cette conférence de presse, le ministre a dû se réfugier à l'Ambassade d'Allemagne et s'exiler ensuite en Europe, traqué par les caciques du régime qui ont qualifié d'irresponsable sa démarche.* » (ibidem, page 16)

Peine perdue, le ministre de l'Intérieur, François Akila Ezzo BOKO, n'est pas entendu et, accusé de trahison puis menacé d'assassinat par les putschistes, doit être exfiltré du pays.

C'est dans cette situation que, le 26 avril, la proclamation de résultats provisoires fantaisistes de l'élection présidentielle, immédiatement dénoncés par la population conduit à l'embrasement, celle-ci s'étant insurgée par une nouvelle vague de résistance que la soldatesque noie dans une terrible répression sanglante qui pousse finalement à un nouvel exode plus de 600 000 Togolais dans les pays voisins du Bénin et du Ghana.

Après qu'un appel à la formation d'un gouvernement d'Union nationale ait été lancé par la CEDEAO et l'Union africaine, avec le soutien des Etats-Unis, de la Commission européenne ainsi que de la France, le 19 mai 2005, Faure GNASSINGBE, proclamé définitivement élu le 26 juin et plusieurs représentants de l'opposition conduits par un de leurs principaux responsables, Gilchrist OLYMPIO, se rencontrent au Nigéria sans arriver à un accord à ce sujet.

Au final, c'est Edem KODJO, l'ancien secrétaire général de l'OUA, ancien Ministre et Premier ministre de feu Gnassingbé EYADEMA (1994-1996) qui, le 8 juin, est à nouveau nommé par son fils, Faure Essozimna GNASSINGBE, Premier ministre du gouvernement dont il annonce la constitution le 21 juin subséquent.

Du 13 au 24 juin, le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU mandate au Togo une « MISSION D'ETABLISSEMENT DES FAITS CHARGÉE DE FAIRE LA LUMIÈRE SUR LES VIOLENCES ET LES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME SURVENUES AU TOGO AVANT, PENDANT ET APRES L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 24 AVRIL 2005 ». Sous la direction de M.

Doudou DIENE, Rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est asso-



ciée, désigné comme Envoyé spécial et Chef de la Mission, elle est assisté d'une équipe de soutien technique composée de quatre experts en droits de l'homme, d'un médecin légiste et de deux agents de sécurité de l'ONU. Elle parcourt tout le Togo et se rend également au Ghana et au Bénin voisins pour recueillir les témoignages de nombreux réfugiés togolais.

A la fin de sa mission, elle rend public, en date du 29 août 2005, un RAPPORT qui établit notamment que :

« La Mission a reçu plusieurs listes de victimes et de blessés, ainsi que de disparitions. La Mission outre ces données, a reçu des témoignages particulièrement crédibles indiquant que le nombre de personnes décédées se situe entre 400 à 500. Selon la mission, les données concernant les exécutions sommaires n'ont pas été suffisamment prises en compte. Or, la Mission a été informée des cas d'exécutions sommaires notamment à Atakpamé et à Aného sans oublier Lomé. Par ailleurs, le médecin légiste de la Mission a constaté des incohérences et des contradictions entre les informations orales obtenues de sources officielles et les données figurant dans les registres des morgues ou transportées dans les centres hospitaliers. La Mission a été informée par des sources crédibles de l'existence de commandos de l'armée chargés avec des véhicules préparés à cet effet non seulement d'écraser des manifestants et des militants mais également de ramasser et de faire disparaître systématiquement les cadavres, pour éviter entre autres un comptage des victimes par les services de secours. Enfin, la mission a été informée par de nombreuses sources de l'existence de fosses communes où de nombreuses personnes seraient enterrées notamment dans la Préfecture de l'Ogou. La Mission n'a pas pu procéder à la vérification. » (Page 20)

Puis le Rapport pointe des « tendances lourdes (qui) éclairent les faits principaux mis à jour par la Mission :

- *Le caractère massif et la gravité des actes et des manifestations des violations des droits de l'homme attestées par le nombre élevé des victimes (entre 400 et 500 morts et des milliers de blessés), l'ampleur des disparitions, l'utilisation à grande échelle de la torture et de traitements inhumains et dégradants, les destructions systématiques et organisées des biens et des propriétés.*
- *La responsabilité principale de la violence politique et des violations des droits de l'homme de l'ensemble de l'appareil répressif et sécuritaire de l'Etat (Police, gendarmerie, forces armées tous corps confondus) en coordination avec des partisans organisés du pouvoir politique (notamment les militants et les groupes non institutionnels et/ou milices du RPT) pendant toute la période du 5 février au 5 mai et en particulier dans le contexte de l'élection présidentielle du 24 avril 2005. » (Page 42)*

Quelques années plus tard, des sources indépendantes ont relayé des confidences du Chef de cette Mission onusienne indiquant qu'en réalité, le bilan total des victimes occasionnées par la répression sanglante de la population

avant, pendant et après l'élection du 24 avril 2005 qui a porté Faure Essozimna GNASSINGBE au pouvoir dépasserait les 3 000 morts. Ce que de nombreux témoignages ultérieurs de réfugiés, exilés notamment au Bénin sont également venus confirmer de leur côté.

Quant à la Ligue togolaise des droits de l'Homme (LTDH), elle établit dans son Rapport à plus de 1 000 morts le nombre des victimes occasionnées par la répression avant, pendant et après l'élection présidentielle du 24 avril 2005 qui a installé Faure GNASSINGBE au pouvoir.

Enfin, la Commission spéciale d'enquête indépendante constituée par les autorités togolaises sous la direction de l'ancien Premier ministre du gouvernement de transition, Joseph Kokou KOFFIGO, établit à 120 morts le nombre de toutes ces victimes.

Au total donc, il y a lieu d'établir raisonnablement à plus de 3 000 morts, le nombre des martyrs victimes de cette répression sanglante, ce véritable fleuve de sang, dans lequel Faure Essozimna GNASSINGBE a marché pour aller s'asseoir dans le fauteuil présidentiel laissé vacant par le décès de son père Etienne Gnassingbé EYADEMA. C'est du jamais vu jusqu'à ce jour, dans l'histoire des crimes politiques de la dynastie GNASSINGBE EYADEMA qui règne depuis bientôt 59 ans sur le Togo.

Le tableau ci-dessous, loin d'être exhaustif, présente chronologiquement celles qui ont pu être recensées parmi toutes ces victimes comme suit :

Février 2005 :

— **3 tués lors de la mutinerie à la Prison civile de Lomé, le lundi 7 février 2005 :**

- **Nicolas K. AMOUZOU, abattu froidement et traîtreusement à la fin de la mutinerie ;**
- **James Obiora EMEKA, mort par étouffement dans une cellule surpeuplée où il a été enfermé à la fin de la mutinerie ;**
- **Souguinimpo SAMBIANI, mort par étouffement dans les mêmes conditions que James Obiora EMEKA.**

— **Plus de 10 tués lors de la première marche de protestation contre le coup d'Etat du 5 février, le samedi 12 février 2005, à Lomé parmi lesquels on compte notamment :**

- **Yaovi DAMBARE, tué par balles par les forces de l'ordre lors des manifestations du samedi 12 février 2005;**
- **Kossi Jean DADZIE, 35 ans, mécanicien, mitraillé par un militaire à Amoutivé-Doulassamé, décédé au CHU Tokoin, ce 12 février 2005;**
- **Bruno Komi ALOFA, jeune lycéen de 19 ans en classe de Première, abattu froidement par balles par des militaires à Bè Kpota;**
- **Nadjare AWANOU, employé de la STG affecté au gardiennage de la so-**



ciété ITP, tué à bout portant à Bè, en rentrant de son travail, le 12 février 2005;

- Wonekou SOSSOU, tué par balles par les forces de l'ordre lors des manifestations du samedi 12 février 2005;
- Ayao Aurélien ZOZO-AGLAMEY, 39 ans, père d'un enfant, manutentionnaire de la Compagnie Africa Ouest, employé à l'aéroport de Lomé Tokoin, gravement torturé par les forces de l'ordre jusqu'à avoir des caillots de sang dans le cerveau, au quartier Bè, le 12 février 2005, décédé au CHU-Campus le dimanche 20 mars 2005 des suites de ses tortures, après 37 jours de coma;
- 3 inconnus, abattus froidement par balles par des militaires à Bè Kpota, le 12 février 2005;
- Souley OUEDRAOGO, entrepreneur en transport de nationalité burkinabè, tué par balles par les forces de l'ordre au quartier Bè Kpota, à Lomé, le 14 février 2005.

— Un homme, non identifié, tué à bout portant par les militaires, le lundi 14 février 2005, à Bè NETADI, son corps a été déposé à la morgue au CHU Tokoin de Lomé par la Croix Rouge togolaise.

— Plus de 8 tués, après la Marche pacifique des femmes en rouge exigeant la démission de Faure GNASSINGBE, le dimanche 27 février 2005 parmi lesquels on compte notamment :

- Gloria AKAKPO, 19 ans, étudiante en FASEG I à l'Université de Lomé, tuée par balles par les forces de l'ordre, le 27 février 2005.
- 4 morts, noyés dans la Lagune de Bè, le 27 février 2005 :
- Têko AMOUZOU, 23 ans, menuisier, mort noyé dans la lagune de Bè, le 27 février 2005.
- Gbadoé Nicolas GNAZO, 25 ans, photographe, assassiné le 27 février 2005 par les militaires qui l'ont noyé dans la lagune de Bè d'où il a été repêché, le lendemain.
- Koffi KOUDI, assassiné par les militaires qui l'ont noyé dans la lagune de Bè, le 27 février 2005.
- Efoé EZE, enfant de 12 ans, élève, mort après avoir été sauvagement battu, s'être fait ligoter les mains puis noyé dans la lagune de Bè par les forces de l'ordre, le 27 février 2005.
- Yao Kokouvi AKPAKA dit Agama, 25 ans, chauffeur, tué par balles par des militaires au quartier de Bè Aklassou, à Lomé, le 27 février 2005.
- Yao SEDONOU, 30 ans, menuisier, tué à bout portant par balle tirée en pleine tête par un militaire, le 27 février 2005, au moment où il allait au W. C. la nuit, vers 22 h.
- Yao ADOUKPO dit « Souza », chauffeur de 35 ans, père de deux enfants, blessé à l'œil et au crâne à son domicile lors de la sauvage répression des militaires au quartier Bè-Gakpoto, à Lomé, le 27 février 2005, mort le jeudi 20 décembre 2007 après trois années d'atroces souffrances.

— Ayi ATTOH, 40 ans, cordonnier, sauvagement battu par les militaires dans son domicile au quartier Bè, le 28 février 2005, décédé plusieurs mois par la suite au Sénégal où il s'est réfugié, avec l'assistance du HCR.

— 2 tués dans la Préfecture de la Kara dans la nuit du 6 au 7 mars 2005 :

- Karouming ATCHO, 60 ans, agriculteur, assassiné au Centre Hospitalier Régional de Tomdè ;
- Amah KOLOU, ménagère, assassinée par balles dans la même au Centre Hospitalier Régional de Tomdè, à Kara.

Avril 2005 :

— 11 tués à Tabligbo (Préfecture de Yoto) lors du soulèvement de citoyens exigeant leur inscription sur les listes électorales, le 8 avril 2005 :

- Koffi AGOSSOU (Ntifafa Komé), tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Koffi AMEGNIHA (Kpokpokondji), tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Yaovi ASSIGBE, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Kodjo ATTISOVI (originaire d'Atikésssimé), tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Enyonam AZONVI (Kpokpokondji), tuée par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Kokou EDOH (originaire de Zouvi), tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Komi HOUNKPATI (Kpokpokondji), tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Tanti KOUMASSI (Akpadjavi Kondji), tuée par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Fogan MATI, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Koffi Noël NOUTSOUGA (originaire de Sika-kondji), tué par balles à la gare routière de Tabligbo, le 08 avril 2005.
- Philippe Robert, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Tabligbo, le 08 avril 2005.

— Plusieurs dizaines de tués à Lomé lors de la campagne de l'élection présidentielle, le 16 avril 2005 :

- Kokouvi AGBESSI, tué par balles le 16 avril 2005 ;
- Koudjo DOSSOU, tué par balles le 16 avril 2005 ;



- **Dodji MESSANVI**, enseignant, tué à coups de gourdin au quartier Adéwui par Meza TCHALIM, milicien du RPT, le 16 avril 2005 ;
 - **Koffi Jérôme AZIAMADI**, 25 ans, peintre en bâtiment, assassiné au quartier Avédji par un groupe de miliciens du RPT, le 16 avril 2005.
- 9 personnes tuées par balles au quartier Klikamé par une fille de feu GNASSINGBE Eyadéma, le 16 avril 2005 dont :
- **Kodjo Edoh AKOHOUE**.

— Un milicien du RPT, électrocuté par le contact avec un câble électrique au départ du camion de la SOTOCO transportant les miliciens du RPT de Kara à Lomé, le 23 avril 2005.

— Plusieurs dizaines de tués au Togo le jour même et au lendemain de l'élection présidentielle, les 24 et 25 avril 2005 :

A Lomé :

- **Lamine ABDOUHMANA**, tué par balles, à Lomé le 24 avril 2005.
- **Leamine DERMANE**, tué par balles, à Lomé, le 24 avril 2005.
- **Idrissou OUGBEDJO**, tué par balles, à Lomé, le 24 avril 2005.
- Un soldat membre de la FOSEP 2005, tué par des militaires qui ont fait irruption dans l'enceinte du Collège Protestant, au quartier Tokoin, à Lomé, le 24 avril 2005.
- **Komlanvi AGBATI**, abattu de 17 balles dans le corps par les forces de l'ordre devant le bureau de vote de Hédjranawoé, à Lomé, le 24 avril 2005.
- **Félix Adjé Kokou-Evélia FUMEY-BOTRI**, 70 ans, tué par les forces de l'ordre à Lomé, le 24 avril 2005.

A Atakpamé :

- **Yakpon DOSSOU**, 18 ans, apprenti-chauffeur à Agbo-Fon, tué par les miliciens du RPT à Atakpamé, le 24 avril 2005.
- Un inconnu, tué par passage à tabac par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 24 avril 2005.
- **Koté EMEDESSI**, 19 ans, élève en classe de 4^e au Collège d'enseignement général (CEG) de Nyékonakpoè, quartier d'Atakpamé, enlevé par des miliciens du RPT qui l'ont conduit à leur siège où ils l'ont tué, le 24 avril 2005.
- **Komivi Noël AGBESSI**, apprenti coiffeur, demeurant et domicilié à Atakpamé, au quartier Agbonou-Kpotamé, tué par des miliciens du RPT dans la nuit du 24 au 25 avril 2005.
- **Dosseh BESSOU**, tué par passage à tabac avec plaie au ventre à Atakpamé, le 25 avril 2005.
- **Alouha OUGA**, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 25 avril 2005.

A Kpalimé :

- **KPELAM**, 18 ans, élève en 1^{ère} année DEP au CRETFP (Kpalimé), tué par balles par les forces de l'ordre à Kpalimé, le 25 avril 2005.

A Salgbe :

- Le Chef Canton de Salgbe, décédé pendant son transfert à l'Hôpital après avoir été poignardé à Salgbe (Préfecture du Moyen Mono), le 25 avril 2005.

Mardi 26 avril 2005 :

PRÉFECTURE DU GOLFE :

— Plusieurs centaines de tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005, parmi lesquels on compte notamment :

- **Komi Agbéko AKOUTOR**, tué par balles le 26 avril 2005.
- **Noutekpo ATTITSO**, tué par balles le 26 avril 2005.
- **Anani DAMESSI** (25 ans), tué par balles le 26 avril 2005.
- **Kossi DOTCHE**, tué par balles le 26 avril 2005.
- **Kokou ESSOUGBO**, poignardé à mort le 26 avril 2005.
- **François Doussé Yao EKLOU**, maître tailleur, demeurant et domicilié à Lomé, tué par des miliciens du RPT au quartier Ablogamé-Akodés-séwa, le 26 avril 2005.
- **Yacinthe HOUSSOUKPEVI**, mineur de 13 ans, tué par balles par des militaires au quartier Adamavo-Mayakopé, à Lomé, le 26 avril 2005.
- **Marcellin Kocou FANNOU**, mineur de 6 ans, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à son domicile, devant ses parents, au quartier Tokoin-Gbadago, le 26 avril 2005.
- **Kossi NOUTEKPO**, tué par balles par les forces de l'ordre, le 26 avril 2005, enterré à Tchêkpo Dédékpòè.
- **Patrick PATOUA**, tué par balles par les forces de l'ordre le 26 avril 2005.
- **Abdou SOULEY**, 37 ans, tué par balles par les forces de l'ordre le 26 avril 2005.
- **Folly Ayi Agbomassou YOVO**, 22 ans, élève informaticien, tabassé à mort par les forces de l'ordre le 26 avril 2005.
- Deux bébés, enfermés dans un congélateur dans leur domicile par les forces de l'ordre, retrouvés morts par leurs parents 3 jours après le 26 avril 2005.
- **Koffi**, tué par les forces de l'ordre près de l'Ecole française, au quartier Nyékonakpoè, après la proclamation des résultats, le 26 avril
- **Rodrigue Séwa PRINCE-AGBODJAN**, 27 ans, tué par balles par les forces de l'ordre, à Bè-Château, après la proclamation des résultats, le 26 avril 2005.



- Biova GAÏTO, 22 ans, étudiant en 1ère année à la FASEG, tué par balles, en plein cœur, par les forces de l'ordre devant le CHR de Bè, non loin de son domicile, le 26 avril 2005.
- SOKPO, sauvagement passé à tabac à son domicile par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT, le 26 avril 2005.
- 2 jeunes, abattus par balles à Bè, en bas de la Lagune, par des soldats français, le 26 avril 2005.
- Un bébé de 2 mois, tué par les forces de l'ordre qui l'ont trempé dans de l'eau bouillante, à Tokoin-Gbadago, le 26 avril 2005.
- Kokou Doh MATREVI, vendeur de chaussures, tué par balles par des miliciens du RPT devant l'Ambassade du Ghana, au quartier Tokoin-Kodomé, le 26 avril 2005.
- Pierre ABALO, mécanicien, tué par des miliciens circulant à bord d'un autobus au quartier Tokoin, le 26 avril 2005.
- Éric Tcha SOGOYOU, élève au CERFER, abattu à Tokoin-Casablanca, à côté du Stade d'Agaza, par des miliciens du RPT, le 26 avril 2005.
- Akossiwa ATHILEY, 29 ans, tuée par balles par les forces de l'ordre, le 26 avril 2005.
- 3 membres de la famille AKOUESSON, sommairement assassinés par les militaires au quartier Adakpamé, à Lomé, le 26 avril 2005 :
 - * Adoté Germain AKOUESSON, bébé de trois mois ;
 - * Adoté Philippe AKOUESSON, élève en classe de première ;
 - * Adovi Norbert AKOUESSON, élève en classe de sixième.
- 7 ressortissants maliens brûlés vifs au quartier Adakpamé, à Lomé, 26 avril 2005.
- Olivier, étudiant, tué par balles à Djidjilé, par des miliciens du RPT, le 26 avril 2005.
- Kodjo Magloire ABOTSIVI, coiffeur, tué par balles par les forces de l'ordre au quartier Adidogomé, le 26 avril 2005.
- Kossi François ATABOU, 30 ans, chauffeur de taxi-moto, froidement abattu par les forces de l'ordre à Adidogomé-Avatamé, le 26 avril 2005.
- Koffi AHAMA, battu à mort à son domicile par les forces de l'ordre au quartier Adidogomé, le 26 avril 2005.
- Komla YAOGBOTE, tué par balles à son domicile par les forces de l'ordre au quartier Adidogomé, le 26 avril 2005.
- Kodjo, 30 ans, coiffeur, tué par balles par les forces de l'ordre à Adidogomé, à côté du bar « La Pampa », le 26 avril 2005.
- Venyo Kokou AVITY, 25 ans, maintenancier informatique, tué par un milicien du RPT à Adidogomé-Soviépé, le 26 avril 2005.
- Welbeck Foulani DOTSE a, lui aussi, subi le même sort que Venyo AVITY, au même moment

et au même lieu, tué par un milicien du RPT à Adidogomé-Soviépé, le 26 avril 2005.

- Un homme, décédé au Ghana des suites de ses blessures au quartier Adidogomé, le 26 avril 2005.
- Komlavi AWUDI, conducteur de taxi moto, tué par balles par les forces de l'ordre au quartier Agoènyivé, le 26 avril 2005.
- Etsou MONDZRO, travailleur à Togo Electricité, tué par balles par les forces de l'ordre au quartier Agoènyivé, le 26 avril 2005.
- Kodjovi Gnowou DJADE, apprenti tailleur, tué par balles par les forces de l'ordre à Dhapé, le 26 avril 2005.
- Deux femmes non identifiées, violées, torturées et tuées par les miliciens du RPT à Lomé, le 27 avril 2005.
- Un homme non identifié, enlevé à Nyékonakpoé par les miliciens du RPT, torturé pendant 3 jours dans la brousse, quelque part sur la route de Kpalimé et tué, le 27 avril 2005.
- Sombeze ADAMOU, d'origine malienne, tué par balles par les forces de l'ordre le 27 avril 2005.
- Laré DANDARGOU, 38 ans, tué par balles par les forces de l'ordre le 27 avril 2005.
- Assouvi, tué par balles par les forces de l'ordre à Bè-Château après le supermarché « Tigre », le 27 avril 2005.
- François Doussé EKLOU, 31 ans, tué par balles par M. AGBODJAN à Akouélévissimé, quartier Alaglo, le 27 avril 2005.
- Aholouvi Emile IBOKOU, 23 ans, tué par balles par M. AGBODJAN à Bè-Klouvi, le 27 avril 2005.
- Kokou AFANLETE, 15 ans, tué par balles par les forces de l'ordre le 28 avril 2005.
- Komlan AMEGANVI, abattu par balles par un soldat français, à Bè-Hédzé, le 28 avril 2005.
- Ayi LAÏSON, 27 ans, sommairement exécuté par balles par les forces de l'ordre le 28 avril 2005.
- Patrice BATOMA, tué par les forces de l'ordre au quartier Agoènyivé après avoir été pris au piège des fusillades en venant de la ville d'Atakpamé à Lomé, le 29 avril 2005.

PRÉFECTURE DES LACS :

- Plusieurs centaines de tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005 parmi lesquels on compte notamment :
 - Mokpokpo ADJAWA, 19 ans, tué par les forces de l'ordre à Aného, par des balles tirées dans le ventre, le 26 avril 2005.
 - Tété AGBODAN, 25 ans, tué par les forces de l'ordre à Aného, par des balles tirées à l'abdomen, le 26 avril 2005.
 - Kodjo Sefonou AKLADJA, 22 ans, tué à Aného par les forces de l'ordre qui lui ont tiré une balle dans le crâne, le 26 avril 2005.



- Kodjo Franck ANANI, 25 ans, tué à Aného par les forces de l'ordre qui lui ont tiré des balles en plein visage, le 26 avril 2005.
- Akolly ATTISSOH, 28 ans, tué à Aného par les forces de l'ordre, par des balles tirées en pleine poitrine, le 26 avril 2005.
- Komi AZIAGBA, par balles par des militaires en bérets rouges, le 26 avril 2005.
- Mokpokpo AZIAWOR, 19 ans, tué à Aného par les forces de l'ordre par des balles tirées au flanc gauche, le 26 avril 2005.
- Etoname BRUCE, tué par balles, à Aného, le 26 avril 2005.
- Dodji DJOKO-AKO, 18 ans, élève en classe de seconde, tué par 4 balles tirées dans le ventre par des militaires (bérets rouges) à Aného, le 26 avril 2005.
- Laté LAWSON-HELLU, 3 ans, tué par les forces de l'ordre par balles tirées en pleine tête et à la poitrine à Aného, le 26 avril 2005.
- Amélé Jeanne SENAVON épouse MESSANVI, mère de 5 enfants, tuée par balles en pleine poitrine par les forces de l'ordre, devant ses enfants et son mari, à son domicile à Agbodan-Kopé, le 26 avril 2005.
- Franck, un jeune d'environ 7 ans, sommairement abattu par les militaires devant les locaux de Radio Lumière à Aného, le 26 avril 2005.
- Assou MALLOU, 47 ans, électricien, père de 6 enfants, tué par balles par les militaires à Kpémé, le 26 avril 2005.
- Un homme non identifié, tué par balles par les forces de l'ordre à Aklakou, le 26 avril 2005.
- Agossou Soulagbo Kodjovi KOUMAVO, 14 ans, élève en classe de 4^e au CEG, torturé, asphyxié et sauvagement battu à Kpémé par des militaires du Régiment commando de la garde présidentielle portant des bérets verts, mort le 27 avril 2005.
- Tété AGBODAN, 25 ans, tué par balles dans le ventre par les forces de l'ordre à Agbodan-Kopé, le 27 avril 2005.
- Latévi LAWSON, 55 ans, enseignant à l'EPP d'Anfoin, tué par balles devant son domicile, à Aného, par les militaires en bérets rouges et verts, le 27 avril 2005.
- Aklidja SEFONOU, coiffeur, tué par balles par les forces de l'ordre à Aného, le 27 avril 2005.
- Amévi AGBIDI, femme enceinte de 7 mois, tuée par balles les forces de l'ordre, à Aného, entermée à Vogan, le 27 avril 2005.
- Un homme non identifié, tué par balles les forces de l'ordre à Agbodan-Kopé, le 27 avril 2005.
- X. Mensah, 20 ans, tué par balles par des militaires à Kpémé, le 27 avril 2005.
- Kokou DAKPON, employé à l'IFG, ex OTP, mort des suites de ses blessures par balles tirées les forces de l'ordre à Kpémé, le 27 avril 2005.

PRÉFECTURE DU HAHO :

Tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005 :

- Koffi TOKPO, 12 ans, tué par balles par les forces de l'ordre à Ahépé Notsè, le 26 avril 2005.
- Dieudonné GREEM, sauvagement passé à tabac par les forces de l'ordre, le 27 avril 2005 à Notsé (Préfecture du Haho), décédé à l'Hôpital et enterré le 06 mai 2005.

PRÉFECTURE DE VO :

Tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005 :

- Kokou AMEVI, 25 ans, père d'un enfant, tué par balles par les forces de l'ordre à Vogan, le 26 avril 2005.
- Kokou YIBOKOU, 25 ans, père de 2 enfants, tué par balles par les forces de l'ordre à Akoumapé, le 26 avril 2005.
- Togbé TOUDEKA, 27 ans, père de 2 enfants, tué par balles par les forces de l'ordre à Akoumapé, le 26 avril 2005.
- Un inconnu, tué par balles par les forces de l'ordre à Hahotoé, le 26 avril 2005.
- Kokou DENOUE, environ 29 ans, conducteur de taxi-moto, tué par balles par les forces de l'ordre à Hahotoé, le 27 avril 2005.

PRÉFECTURE DU ZIO :

Tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005 :

- Komi Agbéko AKOUTOR, 23 ans, criblé de balles par les forces de l'ordre à l'abdomen avec éviscération à Tsévié, le 26 avril 2005.
- Beau-Gars DOUVON, tué par balles par les forces de l'ordre à Tsévié, le 26 avril 2005.
- Agbédidi TOKLO, tué par balles par les gendarmes qui ne savaient pas qu'il était un partisan du RPT à Tsévié, le 26 avril 2005.
- Folly AZIAWO, passé à tabac par les forces de l'ordre avec fracture du poignet puis achevé par balles à l'abdomen à Tsévié, le 28 avril 2005.

PRÉFECTURE DE KLOTO :

Tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005 :

- Palababawi ASSIH, gardien du CHR, décédé par crise cardiaque sous l'émotion de la vue d'un corps décapité et des blessés ensanglantés conduits à l'Hôpital de Kpalimé, le 27 avril 2005.

PRÉFECTURE D'AGOU :

Tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005 :

- Deux hommes non identifiés, tués par balles par les forces de l'ordre à Agou-Nyogbo, le 26 avril 2005.



PRÉFECTURE DE DAYES :

Tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005 :

- Senyo DZOTSI, tué par balles par les forces de l'ordre à Dayes, le 26 avril 2005.
- Parfaite EKLU, 9 ans, tuée par balles par les forces de l'ordre à Dayes, le 26 avril 2005.

PRÉFECTURE DE L'AMOU :

Tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005 :

- Kodjo AMA, tué par balles par les forces de l'ordre à Amouta I-II/Ogobé, le 26 avril 2005.
- Claude AMEGAVI, tué par balles par les forces de l'ordre à Amouta I-II/Ogobé, le 26 avril 2005.
- Koadjo SOTOUWOU, tué par balles par les forces de l'ordre à Amouta I-II/Ogobé, le 26 avril 2005.

PRÉFECTURE DE L'OGOUE :

— Plusieurs centaines de tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005, parmi lesquels on compte notamment :

- Kotchikpa AGBETOU, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Koffi AKLOBESSE, 67 ans, tué à coups de gourdin près du CEG par les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- AMETALADJO, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- ASSOGBA, planteur, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Mensavi ATSOU, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Tombes AWADE, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- BATOMA, tué par balles par les forces de l'ordre à Agbonou (Atakpamé), nouveau marché, le 26 avril 2005.
- Mawuena ADOTSI, poignardé, sauvagement passé à tabac puis brûlé vif par les miliciens du RPT à Atakpamé le 26 avril 2005, pour avoir mené campagne pour les partis d'opposition.
- DOSSEH, vendeur de chaussures, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Sonou Akakpo DOSSOU, directeur de l'Ecole privée MICROSS MAY, tué par les miliciens du RPT qui l'ont découpé en petits morceaux à la machette, à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Koffi Gabriel GATON, apprenti mécanicien, tué par balles par des miliciens du RPT et les forces de l'ordre au quartier Aféyé-Kpota, à Atakpamé, le 26 avril 2005.

- Kossivi Papavi TOMEKPE, chauffeur, tué par balles à son domicile par des miliciens du RPT et des militaires, à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Koffi KOGBE, tôlier de vingt-huit ans, tué d'une balle dans le dos par les forces de l'ordre le 26 avril 2005, à Atakpamé.
- Koffi Zindé HINDE, tué par balles par les forces de l'ordre à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Kokou, matelassier, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- KOTE, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Messan NOUTSOU, ferrailleur-soudeur, tué par balles et découpé en petits morceaux par coupe-coupe par des miliciens du RPT et les forces de l'ordre au quartier Atchrimi, à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Koffi SETCHENOU, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Sitou KOUGBLENOU, mécanicien-chauffeur à la SOTOCO, à la retraite, tué à bout portant par balles par les miliciens du RPT et les forces de l'ordre, à son domicile, au quartier Djama, à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Rigobert SOMON, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Un élève, tué à Atakpamé par le major KOU-LOUNE lui-même, le 26 avril 2005.
- Une femme enceinte, égorgée par des militaires en treillis et des miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- WAHABOU, couturière, tuée par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Noël YAO, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Atakpamé, le 26 avril 2005.
- Deux inconnus, tués par balles par les forces de l'ordre à Anié, le 26 avril 2005.
- ADJIBA, tué par le Major Kouloune lui-même à Atakpamé, le 27 avril 2005.
- AFIDJIGBE, tuée par le Major Kouloune lui-même à Atakpamé, le 27 avril 2005.
- Kossi BAGA, tué par balles par les forces de l'ordre à Atakpamé, le 27 avril 2005.
- 162 personnes tuées par balles à Atakpamé lors des affrontements entre les forces de l'ordre et deux groupes de miliciens du RPT, au service du libanais Aboukérém pour l'un, et du major Kouloune pour l'autre, les 26-27 avril 2005.

PRÉFECTURE DE TCHAOUDJO :

— Plusieurs dizaines de tués après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, le 26 avril 2005, parmi lesquels on compte notamment :



- Walidou KORODOWOU, 21 ans, élève en classe de 4ème, tué par balles par les forces de l'ordre au quartier Salimdé (Sokodé), le 26 avril 2005.
- Fousséni FOFANA, 22 ans, apprenti soudeur, tué par balles par les forces de l'ordre à Sokodé, le 26 avril 2005. C'est devant la maison du ministre Foli Bazi Katari qu'il a été abattu.
- Koumaï TAYIROU, 27 ans, maçon, tué par balles par les forces de l'ordre au quartier Tchawanda (Sokodé), le 27 avril 2005.
- Une femme non identifiée, tuée par balles par les forces de l'ordre au quartier Salimdé (Sokodé), le 27 avril 2005.
- Donko BAKOU, 36 ans, cultivateur, père de 7 enfants, tué par balles par les forces de l'ordre à Kpobe, le 28 avril 2005.

Mai 2005 :

PRÉFECTURE DU GOLFE :

- Tués lors de la poursuite des massacres après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle :
 - Jean-Marie Mitonwoahu Agbéko ADIGO dit « Gabonais », froidement abattu à son domicile à Baguida par des miliciens du RPT, le 1er mai 2005.
 - Simon Yawovi HOUNGA, 27 ans, transitaire, décédé au quartier Kodjoviakopé à Lomé, le 07 mai 2005, des suites de ses blessures par balles à la tête par les forces de l'ordre après 11 jours de coma.
 - Kossivi, tué par balles par les forces de l'ordre et les miliciens du RPT à Baguida (Préfecture du Golfe), le 8 mai 2005.
 - Abalo Wéléssiourém PARANI, 42 ans, tué par balles par les forces de l'ordre au quartier Agoènyivé (Préfecture du Golfe), le 13 mai 2005.
 - Latévi Tchékpoto LAWSON PLACCA, né en 1940, assassiné par les forces de l'ordre à Lomé, le 14 mai 2005.

- Anani KLINSSIKOUNOU, tué par les forces de l'ordre au quartier Kodjoviakopé, à Lomé, le 15 mai 2005.
- Anani ZAMENOU, sauvagement torturé par les forces de l'ordre le 14 mai 2005 à Lomé, mort le 18 mai 2005.

SOUS-PRÉFECTURE DE KPÉLÉ-AKATA :

- Tuée lors de la poursuite des massacres après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle :
 - Flora GALEMODJI dite Guynô, 54 ans, commerçante, tuée par balles par les forces de l'ordre sur la route de Bodjé à Kpélé Adéta (Sous-Préfecture de Kpélé-Akata), le 22 mai 2005.

PRÉFECTURE DE L'AMOU :

- Tués lors de la poursuite des massacres après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle :
 - Kouma SEIDOU, tué par balles par un tir des forces de l'ordre aux 2 jambes à Kougnohou.

DÉCÈS CHEZ LES FORCES DE L'ORDRE :

- Préfecture de Kloto : 450 morts dont :
 - Kodjo Magloire ABOTSIVI, chef de division de Gardiens de préfecture, lynché et décapité par la population à Kpélé-Adéta (Sous-préfecture de Kpélé-Adéta) le 26 avril 2005.
- Préfecture du Golfe..... : 95 morts dont :
 - Biham SANTA, 35 ans, policier, sous-brigadier, garde du corps du Procureur de la République, lynché par des jeunes sur lesquels il a tiré à Nyékonakopè-Boka, le 26 avril 2005.
- Préfecture des Lacs : 20 morts
- Préfecture de la Kozah : 12 morts
- Préfecture de l'Ogou..... : 5 morts.

